

## **Accident aérien Germanwings : INAVEM Réseau mobilisé pour accueillir en France les familles endeuillées**

Trois associations du réseau INAVEM, l'AMAV sur les Alpes de Hautes Provence, l'AVAD et l'APERS dans les Bouches du Rhône, ont été réquisitionnées dès hier par les autorités judiciaires pour se rendre sur place et accueillir, en lien avec l'ensemble des partenaires pluridisciplinaires, les familles des victimes de l'accident aérien qui a eu lieu le 24 mars 2015.

Une vingtaine de professionnels INAVEM est présente à la Chapelle ardente, ainsi qu'au centre opérationnel de gendarmerie, pour écouter, soutenir et expliquer les différentes étapes et démarches auxquelles les familles vont être confrontées.

La Fédération INAVEM, membre de l'organisation *Victim Support Europe*, va prendre attache avec ses homologues pour envisager la suite de la prise en charge des familles dans leurs pays respectifs et restera à disposition sur le long terme pour faciliter la transmission des informations, compte tenu de l'ouverture d'une procédure à Marseille.

*L'INAVEM est la fédération d'associations de professionnels de la prise en charge globale des victimes (1 150 intervenants, dont 725 salariés) et un lieu de réflexion pluridisciplinaire sur le droit et l'aide aux victimes. C'est une présence sur tout le territoire français : réseau de 135 structures d'aide aux victimes et 760 lieux d'accueil conventionnés par la Justice et financés par l'Etat et les collectivités territoriales, en lien avec les services de police-gendarmerie, justice, santé et services sociaux.*

*Ecoute, information sur les droits, accompagnement psychologique et social, dans l'immédiateté et dans la durée, de manière gratuite et confidentielle, bénéficient à toutes les victimes de la délinquance (atteintes à la personne et aux biens), accidents de la circulation, catastrophes et accidents collectifs... Les actions sont conduites dans un esprit de médiation, de résolution équilibrée du conflit et d'une justice restaurative des personnes, comme du lien social : juste équilibre entre les droits de la victime et de l'auteur par l'échange entre les parties.*

*Pour accéder à une écoute et une aide de proximité : le numéro national d'aide aux victimes, 08VICTIMES : 08 842 846 37, et le site Internet [www.inavem.org](http://www.inavem.org) - <http://www.facebook.com/08VICTIMES.INAVEM> <http://twitter.com/08VICTIMES>*